PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 425 publiée le 3 février 2014

LE CARDINAL BURKE AVEC LE PEUPLE *SUMMORUM PONTIFICUM* À SAINT-PIERRE DE ROME, LE 25 OCTOBRE 2014

Jour de fête, ce dimanche 2 février, pour tout le peuple *Summorum Pontificum* ! Non seulement en raison de la fête de la Purification de la Vierge, dite fête de la Chandeleur, mais aussi du fait de l'annonce par le Cœtus Internationalis *Summorum Pontificum* (CISP) des détails de la messe solennelle en la basilique Saint-Pierre de Rome du prochain pèlerinage *Summorum Pontificum ad Petri Sedem*. C'est en effet le cardinal Raymond Leo Burke qui célébrera la messe solennelle en la Basilique Vaticane, le samedi 25 octobre 2014 à midi. Il n'est pas besoin de souligner toute l'importance de cet acte de piété auprès du Successeur de saint Pierre, et de cette messe célébrée à Rome, à Saint-Pierre. Il est heureux que le CISP puisse l'annoncer dès à présent : cela va permettre à un grand nombre de clercs, fidèles et séminaristes de se joindre à cette messe romaine.

Nous vous proposons ci-après le communiqué du CISP, suivi de récentes déclarations de Son Éminence le Cardinal Burke sur la liturgie, et de notre commentaire sur cette excellente nouvelle de début d'année.

I – LE COMMUNIQUÉ DU CISP

Rome, le 2 février 2014, en la fête de la Purification de la Bienheureuse Vierge Marie

25 octobre 2014 : Le cardinal Burke à Saint-Pierre de Rome avec le peuple *Summorum Pontificum*

Le CISP est très heureux d'annoncer que c'est le cardinal Raymond Leo Burke, préfet du Tribunal Suprême de la Signature Apostolique, qui célébrera à Saint-Pierre de Rome, le samedi 25 octobre 2014 à midi, pour les pèlerins du troisième pèlerinage du peuple *Summorum Pontificum*.

Le CISP remercie Son Éminence, le cardinal Comastri, archiprêtre de Saint-Pierre, pour sa disponibilité et la rapidité avec laquelle il nous a permis de fixer dès aujourd'hui la date et l'heure de cette célébration qui représente désormais le temps fort de son pèlerinage *ad Petri Sedem*.

Nous pouvons ainsi donner bien plus tôt que d'habitude le feu vert aux préparatifs du pèlerinage, ce qui devrait aider les pèlerins non-européens, même les plus éloignés de Rome, à se joindre plus facilement à nous. D'année en année, grâce au Motu Proprio *Summorum Pontificum* du pape Benoît XVI, les richesses de la forme extraordinaire du rite romain deviennent toujours plus accessibles à l'Église universelle (Instruction *Universæ Ecclesiæ* du 30 avril 2011), et il nous semble juste de permettre aux fidèles des périphéries de l'orbe catholique de pouvoir s'unir à ce moment de prière et de témoignage.

Nous rappelons que le pèlerinage commencera le **jeudi 23 octobre** et se terminera pour la fête du Christ-Roi, **dimanche 26 octobre 2014**.

Contact CISP : cisp@mail.com / unacumpapanostro.com

Image

II – LE CARDINAL BURKE DANS LE TEXTE

a) Extrait de l'entretien donné par le cardinal Burke à Ricardo Benjumea de la revue *Alfa y Omega* (archidiocèse de Madrid) et publié le 5 décembre 2013
Source

– *Souvent vous avez exprimé votre préoccupation sur les abus liturgiques dans les décennies postérieures au Concile. Maintenant, alors que 50 ans ont passé depuis la Constitution* Sacrosantum Concilium, *considérez-vous que le problème a été résolu ?*

Cardinal Burke : Pas du tout, bien qu'on ait fait beaucoup de progrès. Il faut considérer que, depuis la période postconciliaire, jusqu'à ce que Jean-Paul II avertisse de la détérioration de la vie liturgique, le nombre de catholiques qui croient dans la Présence réelle du Christ dans l'Eucharistie a diminué. Il reste beaucoup de travail en suspens malgré les efforts de Jean-Paul II ou de Benoît XVI ensuite, qui a laissé comme l'un de ses grands legs son amour profond pour la liturgie, concrétisé dans la législation par le Motu Proprio *Summorum Pontificum* et par l'Instruction *Universæ Ecclesiæ* de la Commission Pontificale Ecclesia Dei.

Là, nous avons une clef pour mener à bien la réforme que prétendait faire le *Sacrosanctum Concilium*, c'est-à-dire, dans la continuité de la Tradition de l'Église. Cette idée de deux formes d'un unique rite romain s'enrichissant mutuellement, j'espère qu'avec le temps, peut-être, cela s'accentuera dans une nouvelle révision du rite romain, de façon à ce que la rénovation du Concile atteigne son objectif. Mais pour cela, il serait nécessaire également de récupérer la connaissance du latin, qui a été presque oublié en seulement quelques décennies. Dans le passé, le latin aidait les gens à maintenir un sens fort de la Tradition. Maintenant il importe de le récupérer.
[Crédit de la traduction : site benoit-et-moi.fr]

b) 12 décembre 2013, extrait de l'entretien donné à Raymond Arroyo pour EWTN
Source

– *Parlons maintenant de* Summorum Pontificum, *qui aura été la pierre angulaire de l'enseignement de Benoît XVI, établissant la forme extraordinaire à parité avec le* Novus Ordo. *Beaucoup disent qu'avec François aux commandes, il serait bon d'archiver cette réforme, de passer à autre chose. Cela vous semble-t-il possible, et quels bienfaits voyez-vous dans l'essor de la messe tridentine ?*

Cardinal Burke : Je ne vois pas cela comme possible pour deux raisons.

La première, c'est qu'il s'agit d'une législation universelle [de l'Église] et que ce serait un geste très grave de la part du Saint-Père que de l'inverser. Il lui faudrait les plus sérieuses des raisons.

La seconde, c'est que le pape François n'a montré aucune inclination à changer quoi que ce soit à l'égard de la célébration de la forme extraordinaire. Même si dans l'exhortation apostolique, il fait un commentaire à propos de gens qui sont trop préoccupés par la liturgie et ainsi de suite, je ne pense pas que cela puisse être interprété comme étant une déclaration négative à l'égard de *Summorum Pontificum*. De fait, lorsqu'il a rencontré le groupe d'évêques des Pouilles au début de son pontificat, à l'occasion des visites *ad limina* [voir notre lettre 389], un évêque mécontent a soulevé la question de *Summorum Pontificum*, pensant que le Saint-Père y serait favorable, expliquant que c'était un pas en arrière et une source de divisions. Or, apparemment, de ce qui en a été rapporté, le Pape a été très ferme et a dit que ce n'était pas le cas, que nous avons besoin à la fois de l'ancienne comme de la nouvelle forme, et a invité les évêques à rentrer chez eux et à s'occuper d'aider les gens à devenir plus saints. J'ai donc du mal à imaginer du changement à l'horizon.

Moi-même, depuis que le pape François a pris ses fonctions, j'ai célébré plusieurs messes solennelles publiquement dans la forme extraordinaire et n'ai reçu aucune consigne pour le faire, ni aucune mise en garde de ne pas le faire, ou que sais-je encore...

Ma réponse à ceux qui se consacrent à *Summorum Pontificum* et à son application est donc que nous devons continuer, selon la sagesse du pape Benoît XVI, à promouvoir la célébration du rite de la messe dans les deux formes, pour parvenir à ce qu'il a appelé l'enrichissement mutuel et à ce que beaucoup appellent – et je pense que c'est une expression appropriée – la « réforme de la réforme ». En d'autres termes, le Pape Benoît XVI parle – dans sa lettre aux évêques, qu'il a écrite en même temps qu'il a promulgué *Summorum Pontificum* – de la réforme de la liturgie et de la façon dont elle a été déviée, voire dévoyée, après le concile. Et il voit le Motu Proprio comme une façon d'essayer d'accomplir la vraie réforme, telle qu'elle a été voulue au Concile.

Les bons fruits ne manquent pas : je célèbre régulièrement des messes dans la forme extraordinaire, dans des endroits différents, aux États-Unis mais aussi en Europe, et je constate toujours une forte présence de jeunes, et beaucoup de petits enfants. Je fais connaissance de ces familles ou en connais déjà quelques-unes, et ce qu'elles me disent trouver dans la célébration de la forme extraordinaire, c'est une expression plus palpable de l'action divine de la sainte liturgie. Et c'est un grand cadeau pour eux : quand ils assistent, j'imagine habituellement, à la Sainte Messe dans la forme ordinaire, ils sont mieux en mesure d'apprécier que c'est le Christ Lui-même qui vient vers nous pour renouveler le Sacrifice du Calvaire, et ils ont un sens plus aigu qu'il s'agit de l'action du Christ, que le prêtre agit en Sa personne et que nous sommes là pour être sanctifiés ; que notre participation est de nous offrir avec le Christ au Père…

Baiser de paix à la Messe de Pâques à Rome, en avril 2012

III – LES RÉFLEXIONS DE *PAIX LITURGIQUE*

Alléluia ! Bien connu des fidèles français, en particulier grâce à l'Institut du Christ-Roi, le cardinal Burke – familier de Lourdes, de Port-Marly, de Rocamadour–, est un infatigable et courageux promoteur de la réconciliation liturgique voulue par Benoît XVI. Sa participation au prochain pèlerinage *Summorum Pontificum* à Rome n'est pas une surprise mais n'en est pas moins une vraie bonne nouvelle. Fin 2013, certains médias ont en effet voulu opposer le cardinal Burke au Pape, spécialement sur les questions liturgiques. En réalité, comme nous avons eu l'occasion de l'expliquer, même s'il n'a pas la sensibilité sur ce point du Pape précédent, le pape François n'a aucun désir de brimer la célébration du rite traditionnel. Cette annonce par le CISP d'une messe à Saint-Pierre de Rome, célébrée tout à fait normalement par un cardinal de Curie, le confirme.

Comme en 2012 et 2013, *Paix liturgique* donnera tout son appui à ce troisième pèlerinage du CISP qui, annoncé bien en amont, devrait permettre à de nombreuses familles de s'organiser pour y participer, et en particulier – comme l'indiquent les organisateurs dans leur communiqué – aux familles d'outre-Atlantique où, comme nous en avons récemment rendu compte (notre lettre 423), l'effet *Summorum Pontificum* ne faiblit pas.